

HIPPOCRATE DE L'ART MEDICAL

LA LOI IV, 639

La médecine est de toutes les professions la plus noble ; et cependant, par ignorance et de ceux qui l'exercent et de ceux qui les jugent à la légère, elle est dès à présent reléguée au dernier rang. Un aussi faux jugement me semble provenir principalement de ce que la profession médicale seule n'est, dans les cités, soumise à aucune autre peine qu'à celle de la déconsidération ; or, la déconsidération ne blesse pas de gens qui en vivent. Ces gens ressemblent beaucoup aux figurants qu'on fait paraître dans les tragédies ; de même que les figurants ont l'apparence, l'habit et le masque d'acteurs, sans être acteurs, de même parmi les médecins, beaucoup le sont par titre, bien peu le sont par le fait.

Celui qui est destiné à acquérir des connaissances réelles en médecine a besoin de réunir des conditions suivantes : dispositions naturelles ; enseignement ; lieu favorable ; instruction dès l'enfance ; amour du travail ; longue application. Avant tout il est besoin de dispositions naturelles. Tout est vain quand on veut forcer la nature ; mais quand elle met elle-même dans la meilleure voie, alors commence l'enseignement de l'art, que l'élève doit s'approprier par la réflexion, l'élève pris dès l'enfance et placé dans un lieu propre à l'instruction. Il faut en outre consacrer au travail un long temps, afin que l'enseignement, jetant de profondes racines, porte des fruits heureux et abondants.

Telle, en effet, est la culture des plantes, tel, l'enseignement de la médecine. Notre disposition naturelle c'est le sol ; les préceptes des maîtres, c'est la semence ; l'instruction commencée dès l'enfance, c'est l'ensemencement fait en saison convenable ; lieu où se donne l'instruction, c'est l'air ambiant, où les végétaux puisent leur nourriture ; l'étude diligente, c'est la main d'œuvre ; enfin le temps fortifie toute chose jusqu'à la maturité.

DU MEDECIN IX, 205

(Comment le médecin doit être pour le corps et pour l'âme). La règle du médecin doit être d'avoir une bonne couleur et l'embonpoint, suivant ce que comporte sa nature ; car le vulgaire s'imagine que ceux que le corps n'est pas ainsi en bon état ne sauraient soigner convenablement les autres. Puis il sera d'une grande propreté sur sa personne, mise décente, parfums agréables et dont l'odeur n'ait rien de suspect ; car, en général, tout cela plaît aux malades. Quant au moral, l'homme sage non seulement sera discret, mais aussi il observera une grande régularité dans sa vie ; cela fait le plus grand bien à la réputation ; ses mœurs seront honorables et irréprochables, et, avec cela, il sera pour tous grave et humain ; car se mettre en avant et se prodiguer excite le mépris, quand même ce serait tout à fait utile. Qu'il se règle sur la licence que lui donne le malade, car les mêmes choses se présentant rarement aux mêmes personnes sont bienvenues. Quant à l'extérieur, il aura la physionomie réfléchie, sans austérité ; autrement il paraîtrait arrogant et dur ; d'un autre côté, celui qui se laisse aller contre le rire et à une gaieté excessive est regardé comme étranger aux convenances ; et cela, il faut s'en préserver soigneusement. La justice présidera à toutes ses relations car il faut que la justice intervienne souvent. Ce ne sont pas de petits rapports que ceux du médecin avec les malades ; les malades se soumettent au médecin, et lui, à toute heure, est en contact avec des femmes, avec des jeunes filles, avec des objets précieux ; il faut, à l'égard de tout cela, garder les mains pures. Tel doit être le médecin pour l'âme et pour le corps.